

Déclaration préalable CGT au CSEE DTSI N°26 28/01/2025

Pour commencer parlons de l'actualité internationale

Pour cette nouvelle année 2025, la CGT FAPT adresse ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité à tous les salariés et leurs proches la CGT FAPT formulera ici des vœux forts.

Des vœux forts pour, la paix et la justice internationale en cette année 2025 ou nous commémorons les 80 ans de la libération d'Auschwitz qui ne sont pas un détail de l'histoire n'en déplaise à certains. La CGT ne peut penser que le Président de la République ai la mémoire courte à ce sujet et continue de réclamer plus de fermeté face à l'extrême droite, tant au niveau national qu'international.

- Mettre fin au massacre au Moyen-Orient. Le cessez le feu est une première étape mais reste fragile, Il est urgent que cessent les violences initiées par le gouvernement d'extrême droite Israélien.
- **Obtenir deux États** Israélien et Palestinien pour que ces deux peuples puissent vivre dans une paix juste et durable.
- Mettre fin à la guerre entre l'Ukraine et la Russie, un conflit aux conséquences humaines, économiques et écologiques catastrophiques.

Le nouveau gouvernement Américain pèsera très lourdement sur l'équilibre mondial, certainement autant que le poids de ces fortunes qui le compose et qui s'élèvent à plus de 300 milliards de dollars!

Passons au Focus sur notre actualité extra métropolitaine

En ce début d'année 2025, la CGT FAPT souhaitera en premier lieu, tous ses vœux de solidarité aux collègues salariés et habitants sinistrés de Mayotte, durement touchés par le cyclone Chido. La CGT FAPT dénonce l'absence et l'inaction insupportable du gouvernement, qui a laissé la population sans soutien suffisant. Comment ne pas s'offusquer quand, 48h après cette catastrophe humanitaire, le premier ministre, fraîchement nommé, a préféré assister à un conseil municipal de sa ville plutôt que d'aller immédiatement soutenir une population en grande détresse sur un archipel dévasté, un déplacement qui aura coûté la Pau des ... enfin non 18 000 € et une belle empreinte carbone. Il s'est rendu sur place seulement 15 jours après la catastrophe. La lenteur, l'insuffisance de moyens humains et matériels et l'absence de mesures concrètes pour soutenir la population sinistrée interpellent. C'est inacceptable ! Mayotte, territoire le plus pauvre de France, mérite autre chose que du mépris et des paroles blessantes d'un gouvernement illégitime quoi que l'on pense : se déplacer dans un contexte de catastrophe humanitaire sur une île totalement dévastée pour parler d'immigration c'est surréaliste !

Nous avons une pensée particulière pour les étudiants, lycéens, écoliers mahorais qui viennent d'effectuer une rentrée chaotique entre écoles fermées, grèves des profs et manque criant de matériel .Certains ont pu être scolarisés dans l' hexagone ou la Réunion mais force est de dénoncer pour celles et ceux qui restent à Mayotte que leurs conditions de scolarité sont déplorables tout comme les conditions de travail des corps enseignants et pédagogiques, d' ailleurs la CGT vous renvoie au déplacement de madame Borne la ministre de l' éducation nationale qui se contente de rire comme réponse aux revendications d'un professeur mahorais.

En cette période de vœux, la solidarité avec la population française de Mayotte est une urgence absolue. La CGT FAPT réclame du gouvernement des actions immédiates et exceptionnelles pour répondre aux besoins vitaux de la population. Conscient que l'urgence va bien au-delà de la simple reconstruction, nous faisons le vœu cher qu'Orange, entreprise leader national des télécommunications et socialement responsable, aille plus loin dans ses efforts par un engagement renforcé et exceptionnel afin qu'elle joue un rôle actif et majeur sur la durée dans le soutien et la solidarité à la population la plus vulnérable de France :

- 1. Investir dans des réseaux et infrastructures robustes (aléas climatiques, réduire la fracture numérique).
- 2. Réduire les coûts des services et les tarifs pour donner l'accéder à tous les mahorais à des services de base,
- 3. Proposer des réductions exceptionnelles, la gratuité temporaire et des offres solidaires accessibles aux foyers les plus modestes,
- 4. Le soutien direct à des initiatives locales en faveur du développement économique et social (programmes de formation au numérique pour les jeunes et les populations précaires, partenariats pour équiper les écoles avec des outils numériques essentiels...)
- 5. Le soutien et des actions concrètes à la hauteur des besoins des collègues d'Orange. A ce titre, qu'en est-il à date ?

Et maintenant, un Focus sur notre actualité hexagonale

Pour le retour d'une démocratie solide et des valeurs républicaines renforcées

Renouer avec les valeurs de la République. Aujourd'hui, c'est bien la gauche qui est diabolisée. C'est le témoignage d'une démocratie à l'agonie. Les valeurs de la République — Liberté, Égalité et Fraternité — doivent prévaloir sur les idéologies réactionnaires de l'extrême droite qui gagner du terrain chaque jour.

Pour une prise en charge urgente de la crise climatique

- Faire de l'urgence climatique une priorité absolue. La planète est en danger : « Sans planète, il n'y aura plus d'humanité. »
- Mettre fin au capitalisme ultra-libéral destructeur, principal responsable de la crise climatique et des inégalités sociales et environnementales.

Pour une transition écologique juste et respectueuse des travailleurs

Il n'y a pas d'avenir pour les entreprises ni pour les travailleurs sans réponses collectives à l'urgence climatique en conciliant justice sociale et transition écologique respectueuse de l'environnement. La CGT FAPT revendique dans les entreprises des mesures ambitieuses durables et des droits nouveaux dans le dialogue social pour faire face à l'urgence climatique et répondre aux enjeux environnementaux de notre temps qui ne peuvent plus être dissociées des enjeux sociétaux.

- Concilier justice sociale et transition écologique en apportant des réponses collectives à l'urgence climatique et en mettant en place des politiques respectueuses de l'environnement tout en protégeant les travailleurs afin de garantir l'avenir pour les entreprises et les travailleurs.
- Promouvoir une transformation verte des modes de production, des organisations et des conditions de travail.
- Investir dans des solutions qui préservent à la fois l'humain et l'environnement.

Pour une transition écologique ambitieuse

- Élargir les prérogatives des CSE (Comités Sociaux et Économiques) avec des moyens et des mesures concrètes pour agir sur les enjeux environnementaux.
- Intégrer les enjeux climatiques dans les accords collectifs,
- Gagner des droits nouveaux et définir un cadre légal obligatoire de consultation et d'intervention des représentants du personnel sur tous les sujets de transitions écologiques afin de bâtir une transition écologique juste.
- Enrichir les outils à disposition des CSE comme la BDSE avec des données précises sur l'impact environnemental des entreprises.
- Négocier un Accord National Interprofessionnel (ANI) renforcé et contraignant sur la transition écologique, avec des objectifs sectoriels de réduction d'impact environnemental.
- Sanctionner les entreprises non conformes à des engagements écologiques clairs et contraints, via un dispositif national d'évaluation et de suivi.

Pour une intégration des préoccupations environnementales dans les CSE

Les CSE jouent un rôle crucial dans la vie des salariés et doivent intégrer pleinement les préoccupations environnementales dans leurs activités, notamment en proposant des prestations éco-responsables et vertueuses :

- Soutenir des initiatives éco-responsables (vacances, activités, prestataires locaux engagés dans la transition écologique).
- Réduire l'empreinte carbone des événements qu'ils organisent.
- Encourager les initiatives vertes au bénéfice des salariés et de la planète.

Pour des droits nouveaux pour inscrire durablement la transition écologique dans les relations sociales

• Insérer dans le Code du travail une clause environnementale obligatoire dans tous les accords d'entreprise.

- Accorder aux représentants du personnel un droit d'alerte environnementale, leur permettant de bloquer des projets nuisibles.
- Renforcer les droits à la formation des salariés sur les enjeux climatiques et les nouveaux métiers liés à la transition écologique.
- Créer un fonds national pour la transition écologique, financé par une contribution des entreprises, pour accompagner la reconversion écologique et protéger les emplois.

La CGT FAPT continuera à revendiquer et à se mobiliser pour un monde plus juste et plus respectueux de la planète. Ensemble, nous devons construire l'avenir dès aujourd'hui.

Pour finir, les résultats des élections professionnelles des très petites entreprises (TPE, moins de 11 salarié·es) tenues du 25 novembre au 9 décembre 2024 ont été proclamés le 19 décembre.

Victorieuse, la CGT conforte son statut de première organisation représentative des salarié·es des TPE avec 27,64 % des voix. Elle creuse l'écart en devançant de près de 13 points la deuxième organisation syndicale.

La CGT remercie les électrices et électeurs qui ont exprimé leur confiance en nos candidates et candidats. Ce vote envoie un message fort au patronat et au gouvernement : les salarié·es des TPE choisissent un syndicalisme de lutte et de proximité porté par la CGT pour préserver et conquérir de nouveaux droits.

Cette victoire renforce la détermination de la CGT à agir avec les salarié·es des TPE pour gagner notamment :

- Des augmentations immédiates des salaires, pour faire face à une inflation devenue insupportable pour l'immense majorité.
- Une sixième semaine de congés payés.
- L'accès aux vacances, aux activités culturelles et sportives de qualité, à l'image de ce que permettent les CSE pour d'autres salarié·es.

Malgré ces bons résultats, la CGT ne peut se satisfaire du faible taux de participation, ayant mobilisé que 4,09 % de votants. Nous dénonçons les nombreux dysfonctionnements qui ont entravé ce scrutin :

- Plus de 50 % des salarié·es des TPE ignoraient même l'existence de ces élections, comme le révèle un sondage d'octobre 2024.
- Manque d'information des pouvoirs publics qui n'ont pas joué leur rôle : non-inscription de certain-es électeur-trices, courriers non reçus, difficultés d'accès au vote en ligne...

Depuis la suppression des élections aux conseils de prud'hommes en 2014, la représentativité des organisations syndicales repose sur les résultats des élections CSE et TPE. Résultat : une chute de la participation et l'exclusion de millions de salarié·es (privé·es d'emploi, salarié·es sans candidat·es au CSE, ou majoritairement dans les TPE).

La CGT appelle les pouvoirs publics, le gouvernement et le patronat à corriger ce grave problème démocratique notamment par :

- Une refonte des modalités électorales: vote sur liste unique avec période de vote commune pour tou·tes les salarié·es, quelles que soient leur entreprise (petites ou grandes) ou leur secteur (public ou privé).
- Une ouverture de négociations pour faire évoluer les CPRI : elles doivent être organisées en proximité, à maille départementale avec de vraies prérogatives et moyens d'intervention renforcées pour les élu·es.

Passons à l'actualité d'Orange

La Cour de cassation a rendu son verdict concernant le procès de France Télécom/Orange. La plus haute juridiction française confirme donc les condamnations pour harcèlement moral institutionnel prononcées à l'encontre des anciens dirigeants de l'entreprise. Pour rappel, l'entreprise avait été également condamnée en première instance mais avait décidé de ne pas faire appel. Pour la CGT FAPT, cet arrêt est une décision extrêmement favorable au monde du travail dans un contexte où le travail est déshumanisé avec une intensification et des pressions sur les travailleurs extrêmement fortes qui mettent à mal les collectifs de travail et laissant de plus en plus les salariés exposés à l'arbitraire patronal. La CGT FAPT exprime sa satisfaction de cet arrêt et souligne que cette décision historique établit un précédent important en matière de responsabilité de l'entreprise et des dirigeants d'entreprise vis-à-vis de la santé mentale et physique de leurs employés.

Avec cet arrêt, le procès France Télécom/Orange se ferme définitivement mais les perspectives en termes de santé et sécurité au travail s'ouvrent pour des millions de travailleurs.

S'agissant des conditions de travail, parlons de nos collègues du site de Bagnolet : le site de Eastview Bagnolet est resté fermé la semaine du 13/01 au 17/01 à la suite d'un incident de chauffage.

Les salariés ont reçu une information minimale le samedi 11/01 leur indiquant que le site était fermé dimanche et lundi 13/01 puis un second message lundi 13/01 leur indiquant que le site était toujours fermé en raison de la panne les mardi 14/01 et mercredi 15/01 avec les mêmes consignes puis un autre message le mercredi 15/01 les informant que le site restait fermé en raison de la même panne de chauffage avec les mêmes consignes à savoir télétravail demandé.

Nous sommes face à une consigne de la direction avec un télétravail à la demande de l'employeur, alors que l'accord en vigueur se base uniquement sur le télétravail à la demande du salarié.

Quelles sont les modalités de prise en charge des frais de repas/chauffage individuel pour les salariés contraints d'être en télétravail à domicile ?

La communication auprès des salariés manque de clarté car elle ne précise pas les modalités d'accès à la restauration pour les salariés DTSI /DO IDF se rendant sur le site de Noisy- le-Grand, le badge professionnel ne donne pas accès à ce restaurant. La direction prévoit elle en prise en charge des repas pour les collègues télétravaillant sur le site de Noisy-le-Grand dans ce contexte ?

Nous vous reposons la question au vu de l'insuffisance des réponses aux réclamations RP à savoir : « La préconisation de l'employeur de privilégier le télétravail pendant cette période de crise avait vocation à faciliter le plus possible la qualité de vie des salariés. Il n'est pas prévu une prise en charge des frais de restauration et de chauffage à domicile dans cette situation qui reste exceptionnelle.

Orange est soucieuse de la santé de chacune des personnes, notamment lors d'événements imprévus, et s'appuie sur des professionnels de L'IAPR. Les psychologues, extérieurs à l'entreprise, sont joignables via la Ligne de dialogue au **0 800 85 50 50** 24h/24 et 7j/7 pour écouter, dialoguer et accompagner »

Parlons santé publique: Face à la circulation active des virus de la grippe, la campagne de vaccination contre la grippe est prolongée jusqu'au 28 février 2025 suite à décision du gouvernement en date du 22/01. Suite à cette prolongation, le disposition en vigueur au sein d'orange prend fin le 31/01/2025, La CGT s'interroge sur la prolongation du dispositif de vaccination au sein d'orange jusqu' au 28/2.

Les élus CGT dénoncent l'absence d'informations préalables auprès des salariés de la DTSI.

De plus, dans le cadre de la vaccination lié à la grippe saisonnière, la Direction a prévu la prise en charge de la vaccination contre la grippe au moyen d'une note de frais accompagnée de la facture. Pourquoi des salariés ont vu cette prise en charge limitée au vaccin uniquement avec un refus de rembourser le geste de vaccination du pharmacien facturé 7€50 ?

La CGT dénonce les économies de bouts de chandelle sur le dos des salariés.

Pour conclure sur la vision d'entreprise :

En 2024 1800 kilomètres de câbles de cuivre du réseau téléphonique ont été volés en France, il reste encore à ce jour 17 000 foyers privés de réseau téléphonique... La CGT rappel qu'il est important d'investir dans l'évolution de nos réseaux.

Ce qui nous amène à vous conseiller un article intéressant et inspirant d'Alternatives Economiques traitant de la dérive financière de l'entreprise Boeing, en voici un passage :

« La différence d'approche avec Airbus est flagrante. Entre 2014 et 2018, Boeing a consacré 11 milliards de dollars aux investissements et 39 milliards, soit plus du triple, aux dividendes et rachats d'actions. Son cours de Bourse a été multiplié par trois pendant cette période.

Le concurrent européen a fait des choix plus avisés, dépensant 15 milliards d'euros en investissements pour 6 milliards de distribution aux actionnaires. Il en récolte aujourd'hui les lauriers.

Comme un symptôme de la dérive financière de Boeing, son PDG sortant, David Calhoun, a touché 32,8 millions de dollars l'an dernier, une hausse de 45 % sur un an, « alors même que l'entreprise est en vrac et qu'il faut tout reprendre », s'étonne Bertrand Vilmer. »

Toute ressemblance avec des personnages ou des faits existants serait purement fortuite...